

budgetary surplus will be of the order of \$4 billion to \$5 billion by 1985.

#### *Policy Implications*

Let me now turn to the policy implications, dealing first with overall economic strategy. In the Review we have described the recent decline in the potential for economic growth, the inflation situation and its effects on a number of sectors, and various structural problems. We have examined rather closely the policy options open to governments in Canada, given the world environment, and I can express our conclusions very succinctly by saying that there is simply "no quick fix".

Yet admitting that no quick fix is possible should not be taken as a counsel of inactivity. A number of areas exist where clear and purposeful government action is possible to remove or reduce potential roadblocks to future growth.

This is clearly the case in the energy field, where the Council has recommended that the price of Canadian crude oil be raised by \$4 per year until world prices are reached. We know that a move to higher oil prices will be inflationary, that it will tend to reduce somewhat the rate of growth of incomes, but we regard the increase as necessary and manageable. In fact the Council's view is that Canada cannot afford not to take this step now, and the longer it is put off the more the adjustment is going to hurt. The oil we now produce has been largely developed from conventional sources at relatively low cost, but it is being depleted. The higher cost of producing oil from new sources will tend to push our prices towards world levels in any event. If we wait until that day comes, the shock of a sudden large price increase would be more than the economy could reasonably handle. If we make this shift gradually, starting now, while we can, we can assist the development of other sources of energy and help encourage the conservation that Canada so obviously needs.

We must also be mindful of the implications of energy policy for our balance of payments position. Actions taken to induce greater conservation, to induce more production, and possibly in the case of natural gas to permit exports, will contribute to improvement in the current account, possibly by several billions of dollars by mid-decade.

In an alternative simulation we examined the effects of increased energy investment and a change in gas export policy. Additional investment projects—the Cold Lake in situ plant in Alberta, the Q&M pipeline project as far as Quebec City, and increased enhanced recovery projects—were added. Increased availability of natural gas in eastern Canada towards the end of the period allowed for some energy substitution replacing imported oil. Additional natural gas exports were assumed to be licensed by the National Energy Board. Our projections showed that, as well as providing a stimulus to the economy, real GNP growth over the 1979-1985 period would be

gazières à ses propres dépenses, son excédent budgétaire sera de l'ordre de 4 à 5 milliards de dollars en 1985.

#### *Implications en matière de politiques*

Permettez-moi maintenant de dire un mot sur les implications en matière de politiques, et d'abord sur la stratégie économique d'ensemble. Nous avons décrit, dans l'Exposé, la diminution récente du potentiel de croissance économique, la situation de l'inflation ainsi que ses effets sur un certain nombre de secteurs, et nous avons examiné divers problèmes d'ordre structurel. Nous avons analysé les différentes politiques que pourraient adopter les gouvernements au Canada, étant donné l'environnement international, et je vous résumerai très succinctement nos conclusions en disant qu'il n'existe simplement pas de "remède rapide".

Même si nous admettons qu'il n'y a pas de remède rapide, nous ne conseillons évidemment pas l'inaction. Il existe un certain nombre de domaines où le gouvernement peut nettement et résolument travailler à lever et à atténuer les barrières possibles à la croissance future.

C'est vraiment cela qui se produit dans le secteur énergétique, où le Conseil a recommandé que le prix du pétrole brut canadien soit haussé de 4 dollars par année jusqu'à parité avec les prix mondiaux. Nous savons qu'une telle augmentation donnera prise à l'inflation, qu'elle aura tendance à réduire un peu le taux de croissance des revenus, mais nous estimons que la chose est nécessaire et faisable. En fait, le Conseil est d'avis que le Canada ne peut pas se permettre de ne pas décréter maintenant cette hausse, et que plus il la remettra, plus l'adaptation sera pénible. Le pétrole que nous produisons actuellement est tiré en grande partie de sources conventionnelles, produit à faible coût, mais ces sources s'épuisent. Il en coûtera plus cher de produire du pétrole à partir de nouvelles sources, et cela aura tendance à pousser de toute façon nos prix vers les prix mondiaux. Si nous attendons ce moment, le choc d'une hausse considérable et ensuite des prix sera trop fort pour la capacité d'endurance de l'économie. Mais si le changement se fait graduellement, à compter de maintenant et pendant que nous sommes capables, nous serons en mesure d'aider à l'exploitation d'autres sources d'énergie et favoriser les mesures de conservation dont nous avons si nettement besoin au Canada.

Nous devons également tenir compte des répercussions de la politique énergétique sur notre balance des paiements. Les mesures visant à stimuler la conservation, à accroître la production et, dans le cas du gaz naturel, à en autoriser possiblement l'exportation, contribueront à une amélioration du compte courant qui, vers le milieu de la prochaine décennie, pourrait atteindre plusieurs milliards de dollars.

Dans une simulation de rechange, nous avons examiné les effets d'un accroissement des investissements en énergie et d'une modification à la politique d'exportation du gaz naturel. Nous y avons ajouté certains projets d'investissement —l'usine de Cold Lake en Alberta, du prolongement de pipeline Q&M jusqu'à Québec et des projets destinés à accroître la récupération. De plus grandes quantités de gaz naturel dans l'Est du Canada vers la fin de la période nous a permis dans une certaine mesure de le substituer au pétrole importé. Nous avons supposé que l'Office national de l'énergie accorderait des licences additionnelles pour l'exportation de gaz naturel.